

Déclaration du propriétaire pour l'année 2023

d'un fonds de terre sur lequel est située une carrière, une sablière ou une gravière localisée en tout ou en partie sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska

- ⇒ Cette déclaration doit être déposée avant le 31 janvier de chaque année.
- ⇒ Elle doit aussi être déposée dès le début des activités d'extraction pour le site sur lequel débutent de nouvelles activités en cours d'année.
- ⇒ Elle doit également être déposée lors de toute modification concernant le statut du propriétaire, en cours d'année, au plus tard 30 jours après la vente, la cession, l'aliénation ou tout autre acte concernant les droits de propriété.

1. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom du propriétaire : _____
(Personne morale ou physique)

Adresse postale (de correspondance) : _____
(Municipalité) (Code postal)

Numéro de téléphone : _____ Télécopieur : _____
 Numéro de cellulaire : _____ Courriel : _____

2. RENSEIGNEMENT SUR LE SITE VISÉ

SI VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE PLUSIEURS SITES, VEUILLEZ REMPLIR UN FORMULAIRE PAR SITE.

Je suis propriétaire d'une carrière sablière (ou gravière) (Veuillez cocher)

a) où des activités d'extraction sont présentement en cours

- Je suis le propriétaire et l'exploitant du site
- Je suis le propriétaire mais non l'exploitant du site

Dans ce cas, veuillez nous indiquer ci-dessous l'exploitant du site.

Nom de l'exploitant du site (individu, société ou groupement, personne morale (compagnie), etc.) : _____

Adresse postale : _____

Municipalité : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro de cellulaire : _____

b) où aucune activité d'extraction n'est en cours

3. IDENTIFICATION DU FONDS DE TERRE

Je suis propriétaire d'un fonds de terre sur lequel est située une carrière, une sablière ou une gravière localisée en tout ou en partie sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska, soit aux endroits décrits ci-dessous :

Numéro(s) de lot(s)	Municipalité	Carrière, sablière ou gravière <small>(Précisez)</small>

4. SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE OU DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ

Conformément au Règlement numéro 2011-248 constituant un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publique, tel que modifié, je déclare être le propriétaire du (des) fonds de terre mentionné(s) à la section 3 ou être son représentant autorisé à produire la présente déclaration. J'atteste également que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom du propriétaire et du représentant autorisé : _____
(Lettres moulées)

Signature : _____ Date : _____
(Propriétaire ou représentant autorisé)

Cette déclaration dûment remplie doit être acheminée à l'adresse suivante :

MRC de La Haute-Yamaska
 76, rue Dufferin
 Granby QC J2G 0L4